

A l'attention des directeurs et des enseignants des écoles accueillant des professeurs stagiaires

**Des informations concernant les professeurs des écoles stagiaires (T0)
en poste à mi-temps 50% en classe**

Le professeur stagiaire (T0) a réussi le concours de professeur des écoles.

Il est fonctionnaire stagiaire. Il exerce à mi-temps. **Il est en classe les lundis, mardis.**

Il est titulaire d'un master **autre** que le master MEEF (Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation). Aussi, il est en formation à l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de L'Education) à Besançon ou à Lons-le-Saunier les jeudis et les vendredis et certains mercredis. Il obtiendra un Diplôme International Universitaire (DIU).

Cette année de formation en alternance est dense. D'une part, le stagiaire étudiant est en situation professionnelle. Il est responsable d'une classe qu'il partage avec un collègue, il est membre de l'équipe pédagogique. Il met en œuvre au sein de l'école les compétences du professeur des écoles. Ces dernières seront évaluées en vue de la titularisation à l'issue de cette année scolaire. D'autre part, il poursuit un cursus universitaire : validation des unités d'enseignement à la fin de chaque semestre.

Les obligations réglementaires de service des enseignants stagiaires

Charge d'enseignement : 12 heures d'enseignement hebdomadaires : les lundis et mardis. En complément de ces 12 heures, **les enseignants stagiaires prennent part à 54 heures dédiées aux formations (tutorat), obligations de service et missions des personnels enseignants du premier degré** (50% des 108 heures annuelles).

Il est important pour sa formation que le professeur stagiaire appréhende les divers aspects du métier d'enseignant et qu'il participe à la vie de l'école. Il convient donc de tenir compte des contraintes des d'emplois du temps de l'INSPE pour planifier certaines réunions. Le stagiaire étudiant aura des difficultés à être présent à un conseil d'école un jeudi soir à 17h00 ou à participer à une sortie scolaire les jeudis ou vendredis. Aussi, certaines heures de concertation, un conseil d'école au moins pourront avoir lieu le lundi ou le mardi.

Le professeur stagiaire tiendra à jour un récapitulatif des heures effectuées.

Il est enseignant de l'école, il est présenté comme tel, il fait donc partie de la liste de diffusions des informations, il possède une clé de l'école, un code photocopieur... Il a accès aux diverses ressources de l'école. Il participe aux différents services (accueil, surveillance des récréations), aux réunions de classe et diverses rencontres avec les parents.

L'organisation du service au sein de la classe

Se reporter au document : **partager sa classe**

L'accompagnement et le suivi du professeur stagiaire

Le professeur stagiaire bénéficie tout au long de cette année de formation de l'aide de ses tuteurs : un maître formateur (PEMF) et un professeur de l'INSPE (PINSPE). Il s'agit d'un accompagnement à distance par mail et en présentiel par le biais de rencontres. 4 visites sont prévues en classe.

Des visites supplémentaires seront possibles dans le cadre d'un Dispositif d'Aide et de Conseil (DAC). Ce dernier sera élaboré avec les équipes de circonscription, avec intervention possible des CPC.

L'équipe enseignante contribue également à la professionnalisation du professeur stagiaire par l'accueil que vous lui réservez, par une organisation de l'école concertée et explicitée et par des réponses ponctuelles que vous pouvez apporter en complément des conseils des tuteurs. Cette aide en contexte est précieuse pour un débutant.

La prise de fonction, la rentrée

Deux journées de formation et d'aide à la prise de fonction sont organisées par la DSDEN 70 les mercredi 30 et jeudi 31 août 2023.

L'enseignant stagiaire rejoint son école d'affectation le jour de la prérentrée des enseignants : le vendredi 01 septembre 2023.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez joindre :

Carole Ivance Martin, PEMF, chargée de mission formation continue :

03 84 75 16 54 / carole.ivance@ac-besancon.fr

En cas de difficultés particulières, l'équipe de circonscription est également disponible.

Une rubrique : [PROFESSEURS STAGIAIRES EN HAUTE-SAÔNE](#) est disponible sur le site CIRCO 70